

Enquête publique EPR : il est encore temps d'agir !

vendredi 14 juillet 2006, par [Stop EPR](#) (Date de rédaction antérieure : 13 juillet 2006).

Enquête publique sur le réacteur nucléaire EPR du 15 juin au 31 juillet 2006.

Il est encore temps d'agir pour dire NON à l'EPR et à la relance du nucléaire.

1/ Pour vous assurer que votre contribution sera bien prise en compte par le Commissaire enquêteur, envoyez une lettre recommandée avec accusé de réception (modèle de lettre ci-dessous) à :

Enquête publique "EPR Flamanville"
Monsieur Bernard Gassch
Mairie de Flamanville
27, rue du Château
50340 FLAMANVILLE

2/ A deux jours de la fin de l'enquête publique, **participez au rassemblement régional de St Lô.**

Samedi 29 juillet à 15 h, rendez-vous devant la Préfecture de la Manche (3, place de la Préfecture). A cette occasion, des dizaines de milliers de pétitions contre l'EPR seront déposées à la Préfecture.

Vous pouvez télécharger le tract du rassemblement de St Lô ici :

<http://www.sortirdunucleaire.org/index.php?menu=agir&sousmenu=actions&page=affiche&aff=87>

Modèle de lettre
(à modifier à votre convenance)
N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées et de signer.

Enquête publique "EPR Flamanville"
Monsieur Bernard Gassch
Mairie de Flamanville
27, rue du Château
50340 FLAMANVILLE

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je trouve tout à fait anormal que l'enquête publique relative à la construction éventuelle de l'EPR se déroule en pleines vacances d'été (du 15 juin au 31 juillet 2006) et uniquement sur le territoire de 19 communes situées dans un périmètre de 10 kilomètres autour du projet de la centrale nucléaire à Flamanville. L'ensemble de la population française est pourtant concerné par ce projet qui serait le

premier pas vers la relance du nucléaire en France.

Limitée dans le temps et dans l'espace, cette enquête publique se résume donc à une « consultation » minimaliste.

Par la présente, je conteste les modalités d'organisation de cette enquête publique « étriquée ».

La France, excédentaire en terme de capacité de production électrique, n'a nul besoin de cette nouvelle centrale électronucléaire. Pire, la construction de cet EPR conduirait la France à contrevenir à la directive 2001/77/CE relative à l'électricité d'origine renouvelable.

Ce faisant, je vous demande, au regard des risques d'attentats et de prolifération nucléaire, de l'incapacité à gérer les déchets radioactifs sur le long terme, et de la multiplication des pylônes supportant une nouvelle ligne à très haute tension, de vous prononcer en défaveur de ce nouveau réacteur EPR.

Comme le démontre l'étude "Un courant alternatif pour le grand Ouest" (téléchargeable sur : <http://www.stop-epr.org>), avec les 3 milliards d'euros d'un réacteur EPR, il serait possible de créer 15 fois plus d'emplois tout en produisant deux fois plus d'électricité.

Je vous demande de bien vouloir inscrire formellement mon opposition personnelle à ce projet EPR sur le registre mis à la disposition du public.

Je vous présente, Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

Votre nom-Prénom :

Votre adresse :